

Aux entreprises de construction
métallique du canton du Valais

Réf. : Roland Gruber / rg
Tél. : 027.327.51.48
E-mail : roland.gruber@avem.ch

Sion, décembre 2014

CONDITIONS DE TRAVAIL 2015

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Nous avons l'avantage de vous communiquer ci-après les informations utiles pour le début de l'année 2015 :

1) Salaires 2015

→ aucun accord n'est intervenu

Les partenaires sociaux n'ont pas mené de séances de négociations afin de convenir des conditions salariales pour 2015, étant donné que les revendications des syndicats sont intervenues après la date butoir. La délégation patronale a donc informé les syndicats que pour 2015 c'était le statu quo en ce qui concerne les salaires.

Cependant, la délégation patronale recommande à chaque entreprise, à titre de reconnaissance pour le travail fourni en 2014, de proposer une augmentation horaire au mérite du 20 cts de l'heure.

2) Caisses sociales

• AC et AVS-AI-APG

→ statu quo

Les cotisations AC et AVS-AI-APG restent inchangées.

• CAPAV

→ aucun changement comparé à 2014

Nous nous permettons de vous rappeler que la caisse de pension CAPAV reste inchangée (10.5%) comparé à 2014.

Pour plus d'information(s) : www.CAPAV.ch

• Indemnités journalières

→ aucun changement comparé à 2014

Taux de primes

Délai d'attente 2 jours :	2,8% (inchangé)
Délai d'attente 14 jours :	1,6% (inchangé)
Délai d'attente 30 jours :	1,3% (inchangé)

• **SUVA** **→ augmentation de 0.11%**

Le taux SUVA a été augmenté de 2.28% à 2.39%. En fonction de l'activité de votre entreprise, le taux de branche ne correspond pas obligatoirement au taux de retenue pour vos travailleurs. Seul le taux indiqué par la SUVA fait foi.

• **Congés payés** **→ aucun changement comparé à 2014**

Le taux reste à 11.2% pour 2015.

- **Les taux de contributions aux autres caisses sociales du Bureau des Métiers restent inchangés.**

Le présent document ainsi que tous ceux utiles à la gestion des salaires sont accessibles sur nos sites internet www.bureaudesmetiers.ch et www.avem.ch.



...Il est enfin en ligne ! Désormais en tapant www.bureaudesmetiers.ch vous ouvrirez la nouvelle page d'accueil du Bureau des Métiers et découvrirez une plateforme moderne et fonctionnelle. N'hésitez pas à placer ce lien dans vos favoris !

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente. A l'aube des fêtes de fin d'année, nous vous souhaitons à vous, vos familles et vos collaborateurs, un joyeux Noël et vous adressons tous nos vœux de succès pour 2015.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, nos salutations les meilleures.

**ASSOCIATION VALAISANNE DES ENTREPRISES
DE CONSTRUCTION METALLIQUE**

Le Président :

Le Secrétaire :

Stefan Imhof

Roland Gruber

Nos bureaux seront fermés du mardi 23 décembre 2014 au soir jusqu'au lundi 5 janvier 2015.